

Profondément de gauche!

Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

ÉDITO :

QUAND JE SERAI
PRÉSIDENTE

PAGE 3

A PROPOS DU BLOG

PAGE 8

DOSSIER :

SPORTS, LOISIRS,
SANTÉ ...
ET MONNAIE !

PAGES 9, 10, 11 & 12

CONTRE LES
VIOLENCES
PATRIARCALES
PAGES 19 & 20

Attention...



Dessin original de N'Marc

... aux contes de fées !

21^{ème} année | Numéro 125 | mars 2017 | 2€50

<http://confluences81.fr/>



Depuis sa création (15 janvier 2015), le blog de **CONFLUENCES 81** a accueilli près de 66 500 visiteurs des 5 continents qui ont feuilleté 453 000 pages ! Et vous, lui avez-vous rendu visite ? Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent !

Clic : <http://confluences81.fr/>

A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

Quelles enveloppes ?

Je ne comprends pas l'enveloppe plastique pour **Confluences** : ça évite un pliage certes, mais quelle pollution ! Et ce n'est pas du « consommer local » !

Je reçois **Gardarem lo Larzac**, d'un volume bien plus important et simplement fermé par l'étiquette qui porte l'adresse. De même pour le journal de **la Vallée du Gijou**. Est-il possible de nous expliquer ce choix ? Merci.

Yvette Souiry

Réponse de la rédaction : Ce n'est pas un choix. Les enveloppes plastiques ne sont qu'une solution provisoire. Nous avons eu l'occasion de vérifier qu'un journal de 20 pages est beaucoup plus difficile à plier pour entrer dans une enveloppe de format C 5, format que nous utilisions auparavant. Le format convenable pour des enveloppes papier est le C 4. Actuellement pour un envoi postal en nombre à tarif réduit, nous n'avons pas d'imprimante susceptible d'imprimer les données obligatoires sur des enveloppes de format C 4. Financièrement le nombre des abonnements se maintient presque, mais les sommes récoltées ne permettent pas d'investir dans du matériel d'impression nouveau. Quoiqu'il en soit, nous n'irons pas au-delà du n° 125 avec cette formule « plastique ».

Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : contact@confluences81.fr

- par courrier postal à : C. Rossignol - 9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ? Et à quelle date ?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une étiquette avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les **Confluences** envoyés à titre gracieux.



Abonnement à *Confluences 81* : 6 numéros pour 13 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer

9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous

✂

Nom

Prénom

Adresse

C.P. Ville.....

téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON

L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : Quand je serai présidente
Pages 4 et 5

Dans le Tarn : Albi, Brassac ...

Pages 6

Etranges étrangers : réseau
«Etrangers sud Tarn».

Page 7

Blogosphère

Page 8

ZADistement vôtre : : R.N. 126.

Pages 9 - 12 : Le dossier

SPORTS, LOISIRS, SANTÉ ... ET MONNAIE !

Page 13

Agriculture : Pesticides,
grippe aviaire ...

Page 14

Conscience sentiente : SISQA,
caméras et abattoirs ...

Page 15

Politique : AG de A&A + Agenda

Pages 16-17

Education/Histoire/Culture : Front
Républicain + théâtre + livre

Pages 18-19

Tribunes Libres : Marche féministe
non mixte à Toulouse

Page 20

Féminismes : Catherine Duchemin
Girardon

Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»

Edition : Confluences 81 - 9 Chemin du Ritou
81100 Castres

Impression : Multicopy Services
17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : A&A 81, Diane Ar-
tèsis-Cénonge, Bérengère, M-Françoise Besombes,
Clément Carpentier, Castélhemis, Aline Chabretier,
Françoise Cherbourg, Jean Fauché, Guy Fosate, Pa-
trice Kappel, J-Mouloud Martin-Amar, Yve Noroul,
Oriol, Alice Perkat, M. Pierrot, J-Pierre Pujol, Aline
Raby, Thierry Revel, Yvette et Claude Rossignol,
Candida Rouet, J-Pierre Shiepp, Nane et J-Luc Vezi-
net.

Dessins originaux :

ALTO, Alain Guillemot, KALIÉ,
MARS, N°MARC et SMILY

Photos : Confluences 81, 20mn, S. Fay

Mise en page : Françoise Martinez
n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : mars 2017. Tirage 160 ex.

CPPAP : 0220 P 11464

Confluences 81

Les Centrales. (1985)

« Un train ça peut dérailler par accident ;
Un tunnel peut s'effondrer par accident ;
Un avion ça peut tomber par accident ;
Une fusée ça peut foirer, ça peut arriver.

Oui mais les centrales

C'est la technologie idéale,

C'est la sécurité optimale,

C'est l'inafaillibilité totale.

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Toute la journée c'est ce qu'on se tue à te répéter

À la radio, à la télé, dans les journaux,

Puisque on te l'dit...

Un câble ça peut casser, par accident ;

Une voiture peut déraper par accident ;

Un incendie se déclarer par accident ;

Un tuyau ça peut crever, ça peut arriver.

Mais pas aux centrales

C'est la technologie idéale,

C'est la sécurité optimale,

C'est l'inafaillibilité totale,

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Toute la journée c'est ce qu'on se tue à te répéter

À la radio, à la télé, dans les journaux,

Puisque on te l'dit

Un tunnel peut s'effondrer,

Une piste s'écrouler,

Un ingénieur mal calculer.

Un pétrolier peut s'échouer,

Une plate-forme polluer,

Et goudronner un océan.

Le Titanic a coulé,

Le Tupolev est tombé,

Et le Zeppelin a brûlé...

Mais pas aux centrales

C'est la technologie idéale,

C'est la sécurité optimale,

C'est l'inafaillibilité totale,

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Puisque on te l'dit

Toute la journée c'est ce qu'on se tue à te répéter

À la radio, à la télé, dans les journaux,

Puisque on te l'dit »

Castélhemis

QUAND JE SERAI PRÉSIDENTE



Quand je serai présidente, je ferai de la condition humaine l'essentiel de mes préoccupations, de la nature, de l'environnement et de tout ce qui y vit l'objet de ma considération.

Quand je serai présidente, je bannirai l'argent sous toutes ses formes, les banquiers deviendront des Pères Noël, les banques des lieux de loisirs et de lecture ou des logements pour les sans abris.



Quand je serai présidente, je ferai en sorte que les fabricants d'armes se mettent à la construction de cerfs-volants et de bilboquets. Je ferai supprimer du dictionnaire les mots : guerre, conflit, ennemi, armes, détruire.

Quand je serai présidente, il faudra que les médecins soignent avec des fleurs, qu'ils deviennent les promoteurs du bonheur universel et de la joie permanente en les mettant à la portée de la participation de toutes et de tous.

Quand je serai présidente, les instits et les profs enseigneront en jouant avec les enfants et le travail à l'école - comme ailleurs - ne sera plus obligatoire et les punitions interdites.

Quand je serai présidente, je fermerai les prisons car il n'y aura plus de délinquants ni de criminels.

Quand je serai présidente, je dirai aux migrants qui viennent chez nous : « bienvenue ! » et je leur ouvrirai les hôtels pour les accueillir.

Quand je serai présidente, la politique ne sera plus une profession : toute

citoyenne, tout citoyen, pourra, s'il ou elle le souhaite, accéder à des fonctions d'éluE, quelle que soit sa position sociale, sa richesse, la couleur de sa peau et son niveau d'études.

Reste plus qu'à trouver les 500 parrainages d'éluEs pour pouvoir me présenter et quelques millions d'euros si je ne veux pas passer inaperçue dans le tintamarre médiatique qui s'amplifie de jour en jour !

Mais au fait, avons-nous réellement besoin d'un président « pour gérer nos affaires »? Ne sommes-nous pas capables de le faire nous-mêmes, de nous écouter mutuellement et de trouver un consensus ?

A vrai dire, on peut hésiter à répondre oui à cette question tant le chemin à parcourir est encore long ! Alors, au boulot !

L'équipe de rédaction de
Confluences 81 (16/01/2017)

Chers amis,
Donald Trump a prouvé son mépris pour une presse libre, non seulement au cours de la campagne électorale, mais de manière encore plus virulente durant les jours précédant son serment d'investiture.
Le nouveau président américain a juré de «sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis». **A RSF, nous faisons le serment de veiller, avec la plus grande attention et toute notre énergie, à ce que la liberté de la presse soit respectée.**

Plus que jamais, la liberté de la presse apparaît comme la garantie d'un contre-pouvoir, la condition de la transparence des gouvernements. En cette heure où la désinformation est si puissante, nous avons besoin d'un journalisme digne de ce nom, au service de l'intérêt général.
Merci pour le soutien que vous apportez à Reporters sans frontières. Votre engagement à nos côtés sera décisif dans cette année qui commence.

Sincèrement,
L'équipe de RSF

COURRIER À J-L ETIENNE

Suite à la prise de position de Jean-Louis Etienne, «le marcheur du pôle», originaire du Tarn, en faveur de l'autoroute Castres-Toulouse, de nombreuses réactions étonnées, mais surtout indignées, ont fleuri sur le net. En voici une :

Courrier à J-Louis Etienne

Monsieur,

Je peux vous dire que vous tombez bien bas dans mon estime.

Vous le défenseur de l'environnement, osez soutenir une telle ineptie ! Savez-vous que cette ridicule autoroute sera la plus chère de France ? Qu'elle impactera considérablement la seule vallée encore à vocation agricole de la région toulousaine ? Que l'Autorité environnementale



et le Commissariat Général à l'Investissement ont tous deux été très critiques dans leurs avis rendus sur le contenu du dossier de l'Enquête Publique ?

Je les cite : L'Ae : Concernant l'analyse des variantes et la justification du projet retenu, l'Ae recommande de prendre en compte la loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte et d'approfondir la comparaison de la variante retenue avec la variante dite « ASP » conduisant à un aménagement sur place de la RN 126.

Le CGI : Le projet en tant que tel présente, du fait des annonces et décisions successives prises depuis plus de 20 ans, une faiblesse majeure du fait qu'il envisage exclusivement le recours à une concession autoroutière pour produire des gains de temps et de confort. S'il

était de nouveau proposé au public de choisir, pour une même dépense du contribuable, entre un aménagement routier gratuit dans un délai raisonnable et une concession avec un péage élevé (et la transformation de contournements actuellement gratuits en sections payantes), il est très possible que l'aménagement de la RN 126 soit préféré.

Par ailleurs, même si ce projet avait été classé en priorité 2 du scénario 1 de la commission Mobilité 21, il n'est pas certain qu'une telle liaison interurbaine soit, parmi les projets autoroutiers, le plus pertinent.

Au total, en ligne avec les recommandations du rapport de contre-expertise, le CGI considère que la nécessité d'une amélioration de la liaison Toulouse Castres est établie depuis longtemps. Mais la réponse à ce besoin par une autoroute à 2*2 voies reposant sur une concession avec un péage élevé (près de 15 € pour un aller-retour en voiture) expose fortement au risque d'un trafic moindre qu'espéré. À court et moyen terme, et pour le même engagement financier de l'État et des collectivités locales, un simple aménagement routier procurerait des gains de temps substantiels en maintenant une gratuité pour les usagers de la route.

Je vous invite à consulter le site du collectif RN126 : <http://collectifrn126.sitego.fr/>

Vous y trouverez des dossiers reconnus d'expertise citoyenne tant par la CNDP que par la commission Mobilité 21.

Comment, après une prise de position aussi légère et sans connaissance aucune du dossier, pouvez-vous rester crédible pour les opposants à ce projet qui ne profite qu'à quelques privilégiés ?

Les opposants restent à votre disposition si toutefois vous revenez à la raison.

Bien à vous,

M. Pierrot,

habitant de la vallée du Girou, vrai militant pour la protection de notre écosystème (l'humanité comprise) ... et contre le pouvoir des lobbies.

LES PRISONS

2006 : 57 564 personnes détenues ; 2016 : 69 375, soit + de 20 % en plus.

C'est dans les maisons d'arrêt que la situation est la pire. Taux d'occupation : + de 150 %, soit 15 000 détenus en surnombre. 1500 personnes dorment sur des matelas au sol. Il y a souvent 3 à 4 détenus dans une cellule de 9 m².

Solutions envisagées : construire 13 à 16 000 places ! Or 67 % des personnes condamnées à une peine de prison ferme sont réincarcérées dans les 5 ans, alors que la proportion est de 32 à 34 % s'il y a eu une peine alternative (travail d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve...)

Aline Raby

CONTOURNER LES MANIFS !



SÉCURITÉ SOCIALE

Un candidat à la présidentielle de mai 2017 qui risque fort d'être élu a dit vouloir dérembourser les maladies bénignes pour soulager les finances de la SS. Les mutuelles privées se chargeraient de ce remboursement ; levée de boucliers générale contre une telle proposition ! Comment déterminer les maux bénins ? Et comment affirmer qu'ils ne s'aggraveront pas ? Les plus pauvres pourront-ils se payer une mutuelle ? Le candidat en question a fait un «rétropédalage à 180%»: finalement les remboursements de la SS. ne seraient pas profondément modifiés ; et pour appuyer la sincérité de son «virage» il a mentionné ses attaches chrétiennes et son gaullisme. Nous devons donc le maintien de la SS. en l'état à son esprit de charité. A. CROIZAT et C. DE GAULLE ont dû se retourner dans leur tombe !

J-P. Shiepp

Confluences 81 :

9 Chemin du Ritou

81100 Castres

Confluences 81

ROUTE CHAUFFANTE

400 mètres de route chauffante ont été réalisés* fin novembre 2016 sur la Route Départementale 622 entre Brassac et Lacaune. Sur une portion de route réputée accidentogène en cas d'intempéries, notamment à cause de son exposition plein Nord et de la proximité d'un cours d'eau humidifiant l'air ambiant. La technique consiste à enfouir dans 6 cm de bande roulante de bitume des cordons de bobines électriques chauffantes. Des sondes mesurant la température et le degré d'humidité complètent le dispositif, déclenchant le système de chauffage de la route dès que le niveau exigé est atteint**. Le raccordement au réseau électrique*** ne devrait pas être effectué avant fin février 2017, la route sera donc glissante encore pour la bonne moitié de cet hiver. Une fois mise



en service, les hérissons, lapins, crapauds et auto-stoppeurs/auto-stoppeuses vont s'en donner à cœur joie en traversant et re-traversant la route pour se réchauffer les coussinets et le ventre ! J'espère au moins que l'information sera répercutée dans les journaux gratuits aux sorties de métro afin que les personnes Sans Domicile sachent où venir se réchauffer...

Aline Chabretier

* Chantier réalisé par les entreprises Golden-House-Réalizzazioni (Italie) et Eiffage (France). Le coût des travaux : 150 000 €.

** Le dispositif peut se commander à distance à l'aide d'un téléphone adapté

*** Pour chauffer la route, les bobines consomment 2750 W/h. Un jour les routes elles-mêmes produiront de l'électricité !

ALBI : DU SQUAT ET DU CAAT !

« Le 115, plus qu'une bouée, un cocon », c'est ainsi que *La Dépêche du Midi (Tarn)* intitulait l'article qu'elle consacrait à l'hébergement d'urgence dans le Tarn dans le journal du lundi 16/01¹. « Le 115, un cocon », soit, mais un cocon qui prend l'eau... L'article reconnaît, en effet, que le 115 ne suffit pas aux besoins en hébergement d'urgence dans le département : « 20 % [des personnes en situation difficile] ont pu bénéficier d'un hébergement d'urgence ». 20 % *seulement*, pourrait-on ajouter. Mais l'article, confiant dans les structures et les moyens mis en place par les pouvoirs publics, ajoute : « les autres n'ont pas pour autant terminé à la rue ». Quelles « solutions » sont donc trouvées ? On apprendra dans l'article qu'elles ne viennent pas des pouvoirs publics...

Pour détailler les dispositifs d'aide, parole est donnée, entre autres, à Bernard Crémon, chef du service inclusion sociale de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, un service de la préfecture), lequel reconnaît que si « les personnes à la rue sont très rares », c'est « grâce à des phénomènes de solidarité, soit dans des logements indignes soit dans des squats ». Le lecteur apprend au passage que la solidarité n'est traitée comme un délit que quand cela arrange les pouvoirs publics, mais qu'elle peut par ailleurs leur être une aide essentielle face à l'insuffisance des moyens qu'ils mettent en œuvre. Dans ces quelques lignes, le lecteur entend encore M. Crémon accréditer le rôle indispensable joué par les squats ; et à Albi, et plus largement dans le Tarn, ce rôle est rempli par le CAAT, un collectif qui, depuis le 20 septembre, occupe des bâtiments au 18 rue Lavazière, des bâtiments qui étaient vacants depuis plus de quatre ans et qui ont été ouverts pour mettre à l'abri des personnes sans logement délaissées par les pouvoirs publics, malgré les appels au 115 et les sollicitations faites auprès de la préfecture.

Le CAAT trouve légitime cette reconnaissance du rôle qu'il joue mais regrette que M. Crémon, en associant « squats » et « logements indignes », omette tout le travail et le déploiement d'énergie fournis bénévolement par celles et ceux qui s'investissent au CAAT. Si l'hébergement que propose le CAAT devient indigne, ce sera parce qu'on l'aura privé des moyens dont il a besoin pour offrir à celles et ceux qu'il héberge des conditions de vie décente. Puisque les services de la préfecture reconnaissent l'existence de CAAT et

la fonction qu'il assure pour l'hébergement d'urgence sur Albi et plus largement dans le Tarn, le CAAT demande à la préfecture de se montrer conséquente et de l'appuyer face aux démarches intentées en justice par les sociétés propriétaires² en vue d'une expulsion des bâtiments occupés³.

Si « L'État, comme on peut le lire dans *La Dépêche*, met des millions d'euros sur la table, dans le Tarn, pour que ses partenaires fassent appliquer 'le droit constitutionnel d'avoir un toit' », il faut gager que ces millions sont, soit insuffisants, soit mal utilisés. Les priorités budgétaires de l'État sont orientées vers la relance du logement locatif privé et l'accession à la propriété, l'une et l'autre soumises aux seules lois du marché, loin des nécessités premières des personnes en difficulté. Face à cela, les solutions qui devraient s'imposer et que la loi prévoit restent inappliquées : la préfecture du Tarn refuse d'appliquer la loi de réquisition des bâtiments vacants, sinon pour créer des C.A.O⁴ qui ne sont que des « centres de tri » ouverts de manière temporaire, le temps de procéder à quelques expulsions. Pour le reste, la préfecture préfère laisser les bâtiments vides inoccupés et les personnes sans logement à la rue. Le squat est la solution que les pouvoirs publics refusent de trouver. Dans l'article de *La Dépêche* sus-cité, Jean-Michel Fedon, à la tête de la DDCSPP, reconnaît qu'« il y a plusieurs centaines de logements sociaux vacants sur le Tarn » parce que le problème reste le loyer à payer (« Mais il faut payer le loyer »). Le squat dispense de loyer ceux et celles qui ne peuvent s'en acquitter. Il établit une jouissance de nos droits fondamentaux non soumise à des impératifs et à des logiques marchands.

Le CAAT demande à la préfecture, et plus largement à l'État dont elle est la représentante dans le Tarn, de cesser leur double jeu : on ne peut d'une main condamner les squats et de l'autre reconnaître le rôle essentiel qu'ils jouent. Si ce qui est indispensable à la société et à l'exercice de droits fondamentaux est condamné par la loi, il faut en conclure que la loi est mal faite, et plus profondément que le système dans lequel nous évoluons repose sur de mauvaises bases... qu'il faut donc les renverser pour en construire de nouvelles, plus justes, plus solidaires, plus humaines.

Bérengère

2-Les sociétés Sofilo et Enedis.
3-Le 24 octobre dernier, le CAAT obtenait la trêve hivernale, mais est aujourd'hui (le 20/01) assigné au tribunal par les sociétés propriétaires et menacé de se voir couper l'électricité, ce qui équivaldrait à une expulsion.
4-Centre d'Accueil et d'Orientation, créés au moment du démantèlement de Calais.

1 - <http://www.ladepeche.fr/article/2017/01/16/2497442-le-115-plus-qu-une-bouee-un-cocon.html>

CONFINANCES

TARN : SOUTIEN AUX MIGRANTS

« Etrangers sud-Tarn »

Quelques notes prises lors de la réunion du 17 janvier à Saïx.

1-Formation Juridique

Elle aura lieu dans le sud Tarn, un samedi toute la journée avec : Claire Dujardin, Clémence Durand, Pierre Grenier, et Flore Persereau-Crispy. On recherche des salles, à Damiatte, Aussillon, Maison des assos de Castres, Halle aux grains de Puylaurens. C'est autour de cette dernière piste que les recherches sont effectuées. La date sera à préciser (voir le blog de Confluence)

2-Ce que nous vivons, où nous voulons aller.

« On voudrait un annuaire de référents, pour savoir qui appeler quand on a des besoins».

Il faut déjà utiliser ce qui existe, comme les permanences Cimade de Mazamet : l'échange culturel est le meilleur moyen pour faire accepter les différences.

Le collectif de Graulhet est une association de solidarité migrants, avec 10 militants et une soixantaine d'accompagnants. Il a démarré en 2015 quand le foyer Léo Lagrange (FJT) a « viré » des étrangers mineurs, car ils auraient triché sur leur âge. Des militants, des familles les accueillent ... mais ce n'est pas toujours simple. Ils ont signé la pétition « **Délinquants solidaires** ».

Ils vont projeter le film « *La mécanique des flux* » pour sensibiliser la population et trouver des ressources.

Des jeunes Maliens de Castres ont besoin d'être accueillis le WE. On cherche des familles. Le Secours Populaire de Castres est prêt à aider pour le matériel.

A Cuq Toulza, un collectif (25 personnes) se met en place (depuis décembre) entre Tarn et Hte Garonne, autour de plusieurs villages. Une famille syrienne est installée à St Germain des prés. Le collectif veut se raccrocher à une dynamique. (son nom : *collectif d'ici et d'ailleurs* !)

Personnes ressources : Dominique H. de Vielmur, pour les problèmes de scolarité des 16-18 ; Marie Françoise sur les questions CAF et Sécu.

Patrice K. nous transmet la proposition d'une réalisatrice de film « sur les chemins de l'espoir » qui peut venir

animer des projections. David P. de St Paul dit que leur projet était de trouver un logement et demande s'il est possible d'obtenir des subventions.

Nous avons longuement discuté sur la nécessité de communiquer et suite à cela, Claude R a proposé de faire un dossier central sur les Migrants dans le sud-Tarn dans la revue **Confluences 81**, où chacun pourrait écrire un article sur ce qui se vit dans son village. Cela permettrait de faire connaître la création du réseau-collectif ...



3-quelle organisation ?

Il semblerait que le groupe souhaiterait la mise en place d'un Réseau, avec la mise en place de commissions :

- une commission d'accueil pour mettre en contact famille d'accueil et demandeur
- une commission accompagnement des accompagnants.
- une commission communication,
- une commission formation
- une commission des actions
- une commission «animation» pour organiser des événements à caractère artistique (pour nous faire connaître)
- une commission finances
- un porte parolat collectif

Nécessité de trouver un nom pour ce collectif-réseau, afin d'avoir une visibilité (rencontres avec nos députés et élus) Le nom RESF Tarn Sud ne fait pas l'unanimité. Nous, nous travaillons autour d'aide aux migrants. Ce sera un des objets de notre prochaine rencontre que d'affiner et valider ces différentes propositions et de commencer à les mettre en route. Une nouvelle rencontre aura lieu le vendredi 24 février à partir de 20 h 30 à la Ferme LAVAL à SAIX.

Le réseau provisoire

SOLIDARITÉ

Mineurs isolés étrangers, personnes expulsées de Calais en CAO, personnes exilées à la rue, ou dans des squats, personnes souhaitant accéder aux soins... : nombreuses sont les personnes sans papiers qui subissent au quotidien un traitement inhumain de la part de l'Etat français et des institutions.

La demande d'asile, c'est-à-dire le droit d'obtenir des papiers pour avoir fui une situation dangereuse, est un véritable parcours du combattant.[...]

Au delà de la situation juridique, les conditions d'existences des personnes exilées sont très précaires : mineurs isolés et familles à la rue, non accès aux soins, non versement des droits (tels que l'ADA, aide pour les personnes en demande d'asile), perte d'autonomie (impossibilité de se faire soi-même à manger dans certains centres), traitement infantilisant, accès très difficile à des cours de français, isolement dans les démarches (absence de traducteurs dans l'accompagnement), emplois très précaires et sous-payés...[...] Les institutions traitent au cas par cas chaque situation individuelle et isolent chaque personne face à la machine administrative afin de mieux maintenir les personnes exilées dans l'attente, et faire en sorte qu'elles se découragent, puis partent.

A l'isolement et à la division, nous lui opposons la solidarité et la force du collectif : face aux politiques répressives et d'anti-accueil de l'Etat, construisons nos solidarités et exigeons l'application des droits souvent bafoués.

Nous sommes donc solidaires de toutes et tous les militant-e-s qui passent en procès pour avoir soutenu des personnes migrantes. Nous ne pouvons accepter que le gouvernement criminalise un devoir élémentaire. NOUS EXIGEONS un accès réel aux soins, le versement immédiat des aides, des conditions de logement digne, la possibilité de choisir une formation, d'étudier et de travailler, la fin de toutes les procédures Dublin, la libre circulation des personnes, des papiers pour toutes et tous.

**COLLECTIF SOLIDARITE
MIGRANT-E-S 31**
migrantes31@gmail.com

À PROPOS DU BLOG DE *CONFLUENCES 81*

Mais à quoi sert le blog ?

Le 15 janvier 2014, *Confluences 81* « ouvrait » son blog au « grand public »...

Deux ans sont passés. Il convient de tirer un premier bilan de cette expérience !



Les objectifs premiers

Parmi les principaux, il y avait l'élargissement de notre lectorat, la diffusion de textes intéressants, mais trop longs pour être publiés sur la version « papier » de notre journal ainsi que la publication d'informations « d'actualité locale » qui auraient été dépassées au moment de la publication (bimestrielle) de *Confluences 81*.

Statistiques globales de fréquentation

En deux ans, plus de 62.500 visiteurs (soit en moyenne plus de 85 par jour) et près de 428.000 pages visitées (586 pages par jour en moyenne). On note une tendance à la hausse des visiteurs et des visites en décembre 2016 et janvier 2017.

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux des 960 exemplaires annuels de la version papier de *Confluences 81* (en moyenne de 20 pages chacun), cela peut paraître énorme. De plus, quelle abonné lit intégralement le journal reçu par la Poste ou via Internet ?

Mais comparé aux sites qui « cartonnent », c'est une goutte d'eau !

Origine de nos visiteurs

Il est impossible d'établir une quelconque carte d'identité sociale de nos visiteurs, pas plus que de déterminer les tranches d'âge qui nous rendent volontiers visite.

Il est plus aisé de tracer le pays d'origine de nos visiteurs. C'est pour quelques uns d'entre nous un sujet d'étonnement que de compter des visiteurs venus des cinq continents et en particulier de certains pays auxquels on ne pense pas

spontanément.

Pays d'origine des visiteurs

1	France	18 031
2	United States	7 819
3	Ukraine	5 002
4	Germany	4 479
5	Russian Federation	2 151
6	Brazil	1 373
7	Byelorussian SSR	1 316
8	Canada	1 122
9	Romania	1 108
10	United Kingdom	1 068

Outre l'Europe, les Amériques et l'Asie montrent beaucoup de curiosité pour le Tarn... L'Afrique du Sud (235 visiteurs) et l'Australie (210) viennent en tête des visiteurs de leurs continents respectifs. Qu'en déduire ? Que le français est une langue mondialement parlée et lue ? Qu'il y a des Français qui migrent partout dans le monde ? Que rien n'échappe à « big brother » et aux services secrets à l'écoute ?

Sujets favoris

Parfois en une journée ou une petite

1 - Le Rialet : éoliennes -	Visites: 1 361
2 - Albi : migrants et patrimoine de l'humanité -	Visites: 1 142
3 - Confluences81 c'est quoi ? -	Visites: 932
4 - Perdre sa chemise... -	Visites: 709
5 - Réunions Publiques -	Visites: 645
6 - S'abonner -	Visites: 631
7 - La Fontié 26 août 2016 : soirée de soutien à NDDL -	Visites: 605
8 - Parisot : 9 octobre 2015 Soirée spéciale crise de la laïcité -	Visites: 602
9 - Tarn : Linky brûle-t-il ? -	Visites: 549
10 - Actions contre Linky -	Visites: 469

semaine, certains sujets dépassent les 500 visites. Certains articles, parfois anciens de plus d'un an, continuent à recevoir chaque jour une à deux visites (par ex. les éoliennes, ou la réunion sur la laïcité d'octobre 2015 à Parisot). D'autre part, le schéma ne prend pas en compte tous les articles portant sur un même sujet. Par exemple, la question de l'autoroute Castres-Toulouse (répartie sur 5 articles) a attiré plus de 400 visiteurs en une semaine. De même le combat contre le compteur électrique

Linky (plus de 20 articles depuis avril 2015) a attiré l'attention de plus de 3000 visiteurs.

Pour faire court, ce sont les sujets sur les luttes Tarnaises qui raflent la mise !

Se garder de « cocoriquer » !

Le temps passé à l'entretien du blog (publication d'un article nouveau en moyenne tous les deux jours – 670 articles publiés en deux ans) vaut-il la peine d'être perpétué sur ces bases ?

Il y a bien des aspects négatifs : peu de remarques laissées à la suite d'un article, peu de débats suscités... L'impression que nous en retirons : on jette un coup d'œil rapide et on passe à autre chose ! Typique de la société du « zapping » !

Et que dire de la page « s'abonner » (plus de 600 visites) ? On aurait souhaité recevoir le chèque d'abonnement (rappel : 13 euros) de seulement la moitié !

Pour terminer sur une note positive : notre blog aide à faire connaître le journal et notre combat en faveur de

l'autogestion. Il est une « ouverture » importante au-delà des frontières du département. Qu'un visiteur du Nicaragua, de Tanzanie ou d'Iran s'intéresse à la mort de Rémi Fraise, n'y a-t-il pas là de quoi rester « scotché » ?

Candida Rouet



BILLET D'HUMEUR

L'annonce concomitante à l'enquête publique, par le secrétaire d'Etat chargé des transports, du déblocage de 340 000 euros pour actualiser les études de trafic, d'impact sur l'économie agricole ou encore les sondages géologiques, et relayée par le député Jacques Valax, qui ajoute : «*L'enquête, tout le monde sait qu'elle sera positive*» est une manœuvre politique qui est venue troubler les esprits des citoyens appelés à cette consultation, enfreignant les règles de neutralité que les services de l'Etat doivent respecter durant l'enquête publique.

C'est un scandale et une atteinte grave à la vie démocratique de nos institutions, même si toutes ces consultations, nous le savons, ne sont que des avis que les décideurs peuvent choisir de suivre ou non.

Tout d'abord cela peut laisser penser que tout est déjà joué, démotivant les opposants et renforçant les pro-autoroutes déjà arc-boutés dans leurs certitudes nées des inexactitudes plus ou moins volontaires de la DREAL.

Cela pose aussi la question de la qualité et de la validité du dossier qui nous a été présenté à l'enquête publique. L'État va donc se prononcer sur la DUP à partir d'un dossier que nous n'avons pas eu à notre disposition. Les avis et recommandations de l'AE et du CGI auraient dû être suivies de ces études et de bien d'autres encore comme l'ASP de la RN126. Puis un dossier plus exhaustif et réaliste aurait pu être soumis à l'enquête publique. Finalement nous nous sommes prononcés sur un dossier brouillon, incomplet et mal ficelé.

Et puis que vont donc apporter ces études? Selon que les évolutions de trafic vont aller dans un sens ou l'autre va-t-on abandonner le projet ou construire une 2x3 voies ? Selon ce que les études d'impact sur l'économie agricole ou les sondages géologiques vont donner, va-t-on quitter le corridor des 300 mètres ? C'est maintenant pourtant au concessionnaire qui sera choisi de financer les études qui lui feront décider de son tracé de 50 mètres au sein du corridor. Si l'état a encore 340 000 euros à dépenser dans ce dossier il serait plus avisé de le mettre au service d'une étude sur l'ASP de la RN126 à partir de la pré-étude déjà présentée par les communes opposées au projet.

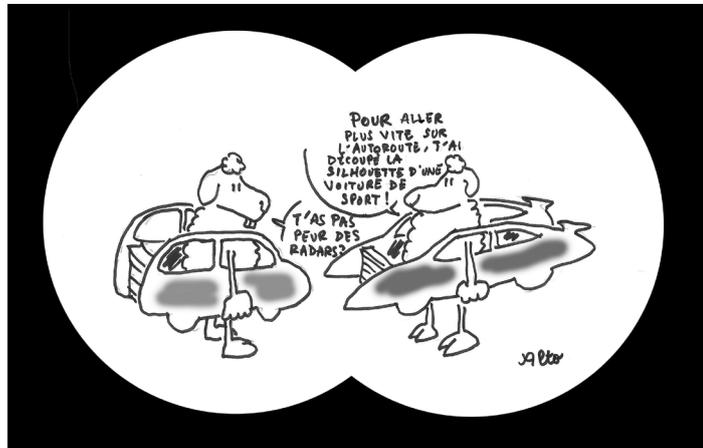
Les élus et décideurs socio-économiques du bassin Castres-Mazamet doivent être bien peu certains de l'utilité publique et de l'intérêt général du projet autoroutier et du sérieux du dossier présenté à l'enquête, pour avoir dû orchestrer une telle campagne d'affichage publicitaire, pour avoir dû recruter le soutien de quelques grands sportifs plus ou moins de la région (plutôt moins que plus), pour avoir entraîné dans cette galère le pauvre Jean Louis Etienne le faisant renier ses idées sur l'intérêt général de la planète au profit de quelques intérêts locaux, certainement à la demande d'anciens camarades de banc d'école. Il a même fallu que le député Folliot écrive au Sénateur Carcenac pour le gronder d'accueillir au sein de la commission transport du CG81 la présentation de la pré-étude alternative. Les jeunes premiers du CESER ont dû monter au créneau pour marteler leurs solutions d'hier aux problèmes d'aujourd'hui. Quel beau slogan que AUTOROUTE = SANTE. Et que penser du négationnisme fort à propos sur le réchauffement planétaire lié à l'activité humaine par notre grand météorologue régional.

Tout cela pour combattre une poignée d'opposants, comme ils disent, d'arriérés qui refusent le modernisme et veulent revenir à la carriole et la lanterne. Mais ces opposants sont déterminés, conscients des nouvelles contraintes environnementales mais aussi sociales et économiques de notre société. Le sérieux de leur expertise citoyenne a été salué et souligné par la CNDP en conclusion du débat public. Ils sont conscients de l'intérêt général, non pas de celui de leur terrain de jeu comme on le leur attribue souvent, mais de celui de leur Région, de leur Nation, de leur Planète.

Thierry REVEL

PONTS ET CHAUSSÉES...

J'entends et je lis en ce moment tellement de propositions farfelues concernant la liaison routière Castres-Toulouse qu'il m'a paru urgent de lancer la réflexion dans la bonne direction. En effet, pourquoi ne pas réfléchir à un



clone du viaduc de Millau reliant directement Montpellier à Toulouse avec une seule sortie (sur Castres) ?

L'avantage des viaducs, tout le monde sait ça, c'est que ça bouffe moins de terres agricoles que les autoroutes ! La solution écolo par excellence, en somme !

Faudra aligner juste un peu plus de pognon, mais «quand on aime, on ne compte pas» (Brel).

Et même, si on avait du rab de flouze, on pourrait construire un troisième viaduc type «Millau», joignant Millau à Castres directement...

Trois viaducs de Millau (je n'ose pas dire : pour le prix d'un), voilà qui attirerait autant de touristes venus du monde entier que le grand canyon* ! Et ça ne manquerait pas de relancer l'économie sud tarnaise enfin désenclavée ! Voilà un projet qui pourrait occuper utilement la réflexion de nos élus pendant un bon bout de temps.

L'avantage de ce projet, c'est que lorsqu'on sera prêt à donner le premier coup de pioche, il y a longtemps qu'il n'y aura plus de bagnoles.

Candida Rouet

*Je vois la pub d'ici : **Pour des vacances inoubliables, visitez le sud de la France et les 3 viaducs de Millau !** Enfoncés, laminés, pulvérisés, les 3 viaducs de Vabre !

SPORTS, LOISIRS, SANTÉ ... ET MONNAIE !

Du sport « grand spectacle » où se brassent des millions d'euros et de dollars aux sports amateurs pratiqués dans quasiment tous les pays du monde par des personnes de tous les âges, de tous les milieux, encadrées la plupart du temps par des bénévoles anonymes (trop peu remercié-e-s), le sport a de multiples visages et de multiples fonctions. Il peut être tout autant un outil de développement personnel qu'un outil de propagande au service des gouvernants et des multinationales. Même si ce phénomène n'est pas nouveau, il semble prendre de l'ampleur proportionnellement à l'affadissement de l'esprit critique. Voilà pourquoi nous voulions consacrer un dossier à ce sujet.

Patrice K

J'exclus la chasse de ce dossier, car dans un sport, les protagonistes sont d'accord pour « jouer ». Dans la chasse, ce n'est pas le cas.

SPORT ET DOMINATION SEXUÉE

« La gym c'est pour les filles, la boxe c'est pour les hommes ! »
Les sports ont longtemps été le foyer d'une culture de la performance, du combat, de la puissance, de la force. Notions attribuées, aujourd'hui encore hélas, au sexe masculin. Une idéologie « naturaliste » a donc profité de l'omniprésence masculine dans les sports pour reproduire une hiérarchisation sociale entre les groupes sexués sur la base de caractéristiques « biologiques ». Interdire les compétitions sportives aux femmes les a forcément écartées des performances sportives. Argument utilisé pour tenter de prouver une infériorité des unes sur les autres. De la même manière, les clubs sportifs, les équipes sportives, les vestiaires ont été des lieux de construction de la masculinité, de la virilité. Vaincre sa peur, se dépasser, devenir un « homme », être capable de compter sur soi tout en développant une solidarité sexuée, la fraternité*. Preuve que l'on ne naît pas viril, mais qu'on intègre des codes qui nous permettent de le devenir... ou pas.

De la première femme aéronaute en 1784 (Elisabeth Thible) à la première ascension d'un pic montagneux par une femme en 1830 (Anne Lister gravit le Monte Perdido) ou à leurs participations aux Ultra-Trails, les femmes ont prouvé qu'elles pouvaient pratiquer tous les sports. Il leur fut sans doute plus difficile de franchir les interdits et les barrières morales qui entravaient leurs chemins que de développer les qualités physiques pour réaliser des exploits.

Les premières femmes sportives étaient essentiellement issues de la bourgeoisie et de l'aristocratie. Celles qui avaient le temps et les moyens de penser à d'autres activités que de subvenir à leurs besoins élémentaires. De nos jours la plupart des sports** sont accessibles à toutes et tous (néanmoins certaines particularités ou « handicaps » physiques limitent les choix). Les pionnières, les premières femmes osant s'affranchir des interdits pesant sur la présence de femmes dans les sports, vus uniquement comme activité masculine, ont dû faire preuve de courage et de ténacité. Qu'elles passent outre les interdits d'entrer dans un stade comme Kallipateira (autour de 420 av JC), d'utiliser un instrument pour frapper une balle, comme Margot La Hennuyère (entre 1405 et 1449), de traverser un pays à dos de cheval, sans escorte masculine, telle Celia Fiennes***, de boxer à mains nues comme Elizabeth Wilkinson-Stokes (de 1722 à 1728), de gravir seules des montagnes, telle Marie Sireix (en 1883), des femmes ont de tous temps bousculé les conventions pour prouver que seuls les tabous et les préjugés leur

barrent l'accès aux victoires et aux honneurs. Et si de nos jours, plus aucun sport ne leur est interdit****, on peut voir que de nouvelles normes leur sont imposées pour bien les différencier de leurs homologues masculins. Ainsi, les tenues vestimentaires obligatoires pour pratiquer le beach-volley (afin d'être le plus dénudées possible et ainsi être très photogéniques). Il reste encore du chemin à parcourir, mais elles ont ouvert la brèche***** !

Patrice K

* « Fraternité », sans faire aucune allusion à la Franc-Maçonnerie, est issu du terme latin « frater », qui veut dire « frère ». La fraternité est donc le lien affectif ou de parenté entre hommes. Par extension, il devient solidarité entre « frères », entre hommes.

** Certains sports nécessitent des moyens que toutes et tous n'ont pas : les sports mécaniques (course automobile, moto, jet ski, aviation...), la voile, l'aéronautique, le saut en parachute, le delta plane...

*** Celia Fiennes : (1662-1741) Entre 1684 et 1712, elle voyagea à cheval à travers l'Angleterre.

**** Il semblerait que de nos jours, la lutte gréco-romaine soit encore interdite aux femmes. Une spécialité leur est consacrée : la lutte féminine. Les épreuves olympiques de slalom en canoë leur seraient aussi interdites (apparemment, le canoë leur sera permis aux JO de 2020 !).

En 2012, le CIO a rejeté la participation d'hommes pour deux disciplines présentes aux Jeux Olympiques : la natation synchronisée et la gymnastique rythmique (sous prétexte d'un manque de participants).

***** Même dans les directions sportives on retrouve une hiérarchie sexiste. En 1971, Monique Berlioux devient la 1^{ère} femme nommée « Directeur Exécutif » du CIO. Elle-même a choisi de conserver le titre « directeur » au masculin afin de ne pas laisser la possibilité que le poste de « directeur » ne soit attribué à une personne de sexe masculin si elle décidait de nommer au féminin son poste ! Encore influencée par de nombreux stéréotypes, elle ne voyait pas les femmes dans le rugby, la boxe, l'haltérophilie, ni les hommes dans la gymnastique rythmique. Il fallut attendre 1980 pour qu'une femme soit élue présidente d'une fédération sportive nationale en la personne de Nicole Dechavanne, élue présidente de la fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Le fait qu'en 1980, plus de 90% des licencié-es de la FFEPGV soient de sexe féminin a dû légitimer son élection.

DU BÉNÉVOLE AU MILLIONNAIRE

En 2016, le footballeur français Paul Pogba a été transféré de l'équipe de la Juventus de Turin à l'équipe de Manchester United pour 105 millions d'€*. Le golfeur Tiger Wood a acquis 845 millions de dollars entre 2005 et 2015, tandis que Floyd Mayweather Junior, le boxeur machiste six fois champion du monde, pèse 660 millions de \$ en plus de ses 69 kg. Si seulement ces sommes indécentes pouvaient être utilisées au mieux-être des populations, à réduire les diverses souffrances causées par la faim, la soif, le froid, les guerres, les logements insalubres, le manque d'instruction, la misère dans sa globalité...

Si notre critique se porte sur le sport business, celui qui abreuve les foules spectatrices de ses images glamour, de ses stars millionnaires, de ses compétitions où la triche et le dopage sont de mise, le sport amateur, lui, mérite notre respect.

Quasiment personne ne connaît leur nom, personne ne sait le temps qu'ils et elles y consacrent, pourtant la plupart

des sports sont permis grâce à une multitude de bénévoles anonymes. Même si la compétition et certaines dérives se retrouvent aussi dans le monde du sport amateur, les valeurs qui y sont développées sont bien plus intéressantes que la compétition à outrance. Le respect d'autrui et le respect des règles, la coopération et l'entraide, le vivre ensemble, le courage et la volonté de se dépasser, l'autodiscipline, l'acceptation des différences... Tant de notions qui permettent à une société de se développer sereinement... Taper dans un ballon, faire un footing dans les bois, enfourcher une bicyclette, grimper un rocher, faire du judo ou de l'athlétisme, seul-e ou à plusieurs : le sport est partout... Mais certainement pas à la télévision !

Aline Raby & Patrice K.

* 5 millions d'€ de bonus se rajoutent à ce colossal transfert, faisant de lui le joueur le plus cher de l'histoire du football mondial.

LE BÉNÉVOLAT DANS LE SPORT

Attiré dès mon plus jeune âge à faire des pirouettes et des cabrioles, j'ai trouvé mon bonheur en m'inscrivant au Stade Castrais en 1954, à l'âge de 13 ans. Tout en restant gymnaste actif, à partir de 18 ans, j'ai commencé à entraîner, éprouvant du plaisir à transmettre mon savoir-faire. Au cours des années, j'ai été comblé par les progrès des jeunes gymnastes et leurs bons résultats aux compétitions. Comme entraîneur et juge, bénévole, encore en fonction et ce depuis plus de 40 ans, j'ai consacré un temps non négligeable au sport, à la gymnastique en particulier (probablement + de 10 000 heures). La gymnastique a été pour moi bien plus qu'une passion, un sacerdoce....

Jean-Pierre Pujol.

Exemple du Stade Castrais.

Le stade Castrais est une association sportive, fondée en 1910, dans laquelle sont pratiqués la gymnastique artistique féminine & masculine, le trampoline, le tumbling, la Gym (petite enfance, adulte, loisir, street gym) et le rock acrobatique.

Actuellement, ce club fédère 340 personnes adhérentes, 4 salarié-e-s à temps partiels, 15 cadres techniques bénévoles, un comité directeur composé de 17 bénévoles.

Temps estimé pour que le club existe : 3260 heures annuelles de temps bénévoles (effectuées par les dirigeant-e-s et les cadres techniques) + les 2440 heures annuelles effectuées par l'équipe des salarié-e-s.

LES 6 SPORTIFS LES MIEUX PAYÉS EN 2006

Tandis que nous sommes nombreuses et nombreux à nous serrer la ceinture et à réfléchir comment finir les 27 derniers jours du mois, certains sportifs et certaines sportives gagnent des sommes inimaginables pour leurs exploits (remarquables certes). Depuis quelques années, le magazine « Forbes » établit le palmarès des 100 sportifs/sportives les mieux payé-e-s... En 2006, les 6 sportifs les mieux payés étaient :

- 1^{er} : Cristiano Ronaldo, footballeur portugais, avec 82,2 millions d'€ ;
- 2^e : Lionel Messi, footballeur argentin, avec 76 millions d'€ ;
- 3^e : James Lebron, basketteur étasunien, avec 72,1 millions d'€ ;
- 4^e : Rodgers Federer, tennisman suisse avec 63,3 millions d'€ ;
- 5^e : Kevin Durant, basketteur étasunien, avec 52,5 millions d'€ ;
- 6^e : Novak Djokovic, tennisman serbe avec 52,1 millions d'€.

Le célèbre golfeur étasunien Tiger Woods, avec 42,3 millions d'€, après avoir occupé la 1^{ère} place pendant 12 ans est descendu à la 12^e place.

La première femme de ce palmarès, la tennismen étasunienne Serena Williams se classe à la 40^{ème} place avec un gain de 27 millions d'€.

Le 1^{er} français du classement est le basketteur Nicolas Batum, qui évolue aux USA, avec un peu plus de 20 millions d'€ annuel.

Vertigineux, surtout si on compare ces salaires annuels au revenu moyen des habitant-e-s du Burundi qui plafonne à 227,5 € par an. Brut ou net, à ce « stade » là, on ne regarde plus...

Ive Noroul

SPORTS, LOISIRS, SANTÉ ... ET MONNAIE !

SPORT SPECTACLE ...

Le sport spectacle, grandiloquent, omniprésent, est devenu incontournable avec ses propres lieux de gouvernance (CIO, FIFA...), ses propres médias (L'Équipe*, Canal Sports...), ses stars millionnaires souvent transformé-e-s en VRP des multinationales, ses scandales (escroqueries, matches truqués, dopage, prostitution de mineures...), ses histoires glamour-people médiatisées (les tromperies de Tiger Wood, le meurtre de la mannequin sud-africaine Reeva Steenkamp par Oscar Pistorius, les cancre écerclés aux bras de Miss Beauté ambitieuses ou au volant de voitures de luxe au prix affolant...) et les espoirs et le rêve permis à celles et ceux

qui s'en donnent les moyens nous dit-on (participation de Yusra Mardini, une jeune nageuse réfugiée syrienne aux JO de Rio ; Natalia Partyka et Angelina Lanza participant aussi bien à des compétitions handisport qu'à des compétitions avec des sportives valides...).

Le sport spectacle sait faire vibrer les ressorts émotionnels. Les scores, la compétition, le courage et l'abnégation d'athlètes qui ont su braver une à une les marches du podium pour toucher les étoiles sont offerts en exemples... Le public en a pour son argent (même si on lui sert le spectacle gratuitement !). On l'invite à vibrer, il doit vibrer. On l'invite à rêver, alors il devra rêver. Tout sera fait pour cela : décor, musique, ambiance, spectacle, merchandising ! Même les Informations de nombreux grands médias (France Info, France Inter, Journaux télévisés...) font la part belle aux résultats sportifs et autres promotions des événements sportifs en cours et à venir... Les résultats sportifs et les rencontres sportives sont cités entre deux attentats, entre un reportage sur telle guerre ou sur la disparition des ours polaires et un commentaire sur telle nouvelle loi en discussion à l'Assemblée Nationale. Donnant ainsi au sport spectacle la même importance que les événements politiques, économiques, sociaux de la planète... Le score d'un match de football France-Bésil sera sans doute mieux retenu par

la masse assommée de futilités que le nom de la prisonnière politique** qui s'oppose à Erdogan dans l'instauration d'une dictature éclairée soutenue par l'Union européenne et les USA. Le sport a toujours servi les puissants pour détourner l'attention des foules des sujets qui pourraient devenir passionnants si elles décidaient de les prendre en main ! Regarder un match de base-ball le cul posé sur un canapé (une bière à la main) est quand même plus facile que d'entreprendre de faire tourner une entreprise de production de sorbets avec des fruits bio et locaux en SCOP ! Hurler au bord de la route quand passe le peloton du tour de France de

cyclisme est évidemment moins éreintant que de replanter des arbres dans une zone humide détruite sous les ordres d'un Conseil Départemental hors-la-loi...

Heureusement, l'histoire du sport ne manque pas de moments intéressants, émouvants, comme ses athlètes étasuniens levant le poing en soutien au Black Power***, comme ce marathonien (Tom Miller) qui empêche un juge de course (Jock Semple)

d'interdire la course à une femme (Kathrine Switzer) sous prétexte qu'elle est femme**** ! Mais est-ce d'émotions dont nous avons le plus besoin ou de réflexions ? L'émotion peut être manipulée, utilisée, détournée, tandis que la réflexion, tout en se nourrissant d'émotions peut permettre de changer le mouvement de la vie... Ce que certain-e-s ne veulent absolument pas...

Patrice K

* Le magazine « L'Équipe » est le 4^e quotidien français en termes de tirage : environ 229 000 !

** Je pense ici à l'avocate et chroniqueuse turque Eren Keskin.

*** aux JO de Mexico en 1968, lors du podium après la finale du 200m. Pour ce geste, Tommie Smith et John Carlos seront exclus de l'équipe olympique des USA.

**** Lors du départ du Marathon de Boston de 1967. En 1972, le Marathon s'ouvrira enfin aux femmes.

LE DESSIN DE N' MARC



SPORT ET DOPAGE

Les sports les plus médiatisés, ceux où il y a beaucoup d'argent en jeu sont aussi ceux où le dopage est le plus présent ! Un joueur professionnel de football américain ne dépassait pas 55 ans dans les années 1990* et selon le docteur Jean-Pierre de Mondenard, qui a étudié les dossiers médicaux des participants du Tour de France depuis 1947 : pour ces cyclistes, le risque de décès cardiaque avant 45 ans est cinq fois supérieur à la moyenne.

Ceci dit, le dopage n'est que le fruit de la quête permanente du résultat... Les étudiant-e-s stressé-e-s carburent aux amphétamines, les cadres overbookés se shootent à la vitamine C, les sportifs à l'EPO et aux anabolisants... Faites donc du sport, c'est bon pour la santé !

Jean-Mouloud Martin-Amar

* Selon Jean-François Bourg dans « Le dopage en question ».

SPORTS, LOISIRS, SANTÉ ... ET MONNAIE !

MÉDIATISATION ET INDIVIDUALISME SPORTIF

Le 20 janvier à 18 heures Armel LE CLEAC'H fait son entrée dans le port de La Rochelle : il vient de remporter le «Vendée-Globe» 2017. Une foule nombreuse et enthousiaste l'attend sur le quai ; quoi de plus normal après un si beau tour du monde... Pourtant il n'a jamais été vraiment seul : on a su jour après jour son emplacement; et peut-être même qu'en cas de coup dur il aurait pu être secouru rapidement ! Cela n'enlève rien à sa performance et à sa ténacité... Son superbe monocoque a navigué sous les couleurs de la «Banque populaire» : un tel joujou vaut sans doute une fortune: sponsor obligatoire ! La flottille qui l'accompagne tout le long du chenal porte la même publicité ; on savait que le milieu bancaire ne brillait pas par son bon goût mais un peu plus de discrétion aurait été beaucoup plus séant ! D'autant que cette publicité ne rendra pas le Vendée-Globe beaucoup plus médiatique : on évoque le second navigateur arrivé à La Rochelle et puis tout entrera dans l'ombre jusqu'en novembre 2017 ! Et Armel LE CLEAC'H ne s'est sans doute pas beaucoup enrichi, beaucoup moins qu'un joueur de foot ! La médiatisation n'aura duré qu'un jour ou deux mais est-ce plus mal ? A.CLEAC'H porte sa joie en lui-même...

En 79 ap.j. c. PLINE l'ancien monte au sommet du Vésuve (à l'époque 2000 m) pour examiner l'éruption de plus près ; «il s'y brûle les ailes» ; Pierre III d'Aragon atteint le sommet du Canigou en 1280 ; enfin en 1336 PETRARQUE fait l'ascension du Ventoux: à des époques différentes ils ont bravé les croyances populaires et les dragons imaginaires pour le plaisir de «voir la terre de plus haut». Par contre lorsqu'en 1787 H.B. DE SAUSSURE atteint le sommet du Mont-Blanc (4807m) avec le guide chamoniard BALMAT son expédition a une visée scientifique avant tout d'ordre physique. Sur le moment le retentissement est immense à tel point qu'on a pu dire que c'était la naissance de l'alpinisme. D'autres événements du même genre sont passés totalement inaperçus : en 1828 lorsque le capitaine DURAND chargé par l'armée de faire des relevés géographiques pour établir entre autres des cartes (l'ancêtre de nos cartes d'état-major) fait plusieurs fois l'ascension du Pelvoux (3946 m) dans les Alpes dauphinoises, personne n'en parle - l'armée elle-même semble considérer qu'il s'agit d'une petite colline ! - à tel point qu'en 1848 lorsque V. PUISEUX grand mathématicien gravit à son tour le sommet il est tout surpris d'y trouver des installations sommaires : il n'était pas le premier ; une autre surprise l'attendait : le Pelvoux n'était pas le plus haut sommet de France (la Savoie est «italienne») ! La pointe des Arsines est plus élevée (4102 m [Barre des Ecrins]) ce qu'avait déjà constaté son prédécesseur. Aujourd'hui les seuls alpinistes qui gravissent cette belle montagne se souviennent de leurs noms en accédant à la pointe Puisseux (3946 m) puis à la pointe Durand (3931 m) -le Pelvoux se «fait» en traversée. En fait ce sont les Anglais qui vont «inventer» durant tout le XIX^e l'alpinisme proprement dit : la «gentry» a le goût de l'aventure et les Alpes leur offrent un terrain formidable. Dès 1857 est fondé «l'Alpine Club» (le C.A.F. anglais). Les alpinistes échangent des informations, publient des «topos» et des ouvrages plus importants, se font connaître et entrent en contact avec des guides locaux qui sont souvent des chasseurs de chamois. WHYMPER est le plus célèbre d'entre eux : les «premières» se suivent à toute vitesse : Barre des Écrins (1862), Aiguille Verte (1864 massif du Mont-Blanc), Cervin au dessus de Zermatt (1865), ascension qui se terminera dans un drame puisque quatre compagnons dévissent ; tout cet épisode est médiatisé au plus au point : une cordée italienne partie de Valtournenche avait essayé en vain d'arriver au sommet en premier. Même si WHYMPER se retire de l'alpinisme «extrême» il n'en continue pas moins à explorer le monde notamment l'Equateur : Cotopaxi

(5800 m) et Chimborazo (6300 m au sommet «Whympér») où il étudie les effets de l'altitude. Et Zermatt était «lancé» tout comme Chamonix. D'autres grands noms apparaissent dans le dernier tiers du XIX^e siècle : l'anglo-américain COOLIDGE et sa tante miss BREVOORT (on ne compte plus les lieux appelés Coolidge dans les Alpes, dans le seul massif des Ecrins il y en a quatre et sa tante a donné son nom au sommet de «La Grande Ruine» 3765 m) ; MUMMERY le père de l'alpinisme du XX^e siècle qui disparut lors d'une expédition au Nanga-Parbat (8115 m) dans «les Indes anglaises» ; l'Alpine-Club commençait déjà à regarder «outre-mer»... L'alpinisme français à côté fait pâle figure : le C.A.F. a été fondé en 1874 avec une devise quelque peu «orientée» : «pour la patrie par la montagne»... Son but est à peu près le même que celui de l'Alpine-Club avec des moyens beaucoup plus réduits. Cependant une grande «première» devait marquer sa naissance, l'ascension du sommet peut-être le plus difficile des Alpes le grand pic de la Meije (3981 m massif des Ecrins) par BOILEAU DE CASTELNAU, à peine âgé de 20 ans avec les guides GASPARD. Malgré le retentissement de cette première, malgré d'autres grands noms d'alpinistes français (CORDIER par exemple), malgré d'autres «premières» superbes (face nord de l'Olan) le Haut Dauphiné ne deviendra célèbre dans les milieux de l'alpinisme que dans le milieu du XX^e siècle grâce à l'éditeur ARTHAUD (Grenoble) et aussi à G. REBUFFAT à la fois grand alpiniste et poète... L'entre-deux guerres s'intéresse aux grandes faces nord : Jorasses (Mont-Blanc), Eiger en Suisse ; de nombreuses tentatives se soldent par de nombreux morts et une médiatisation malsaine; CASSIN atteint l'éperon de «la Walker» (6/08/38) et proclame la supériorité du sport «fasciste», HECKMER et HARRER, cordée germano-autrichienne vainquent la face nord de l'Eiger; l'Anschluss venait d'être proclamé, ils furent félicités par le Führer en personne... Au lendemain de la guerre la France joue enfin un grand rôle dans la conquête des grands sommets, dans l'Himalaya (Annapurna 8098 m [1950] , Makalu 8400 m [1955] etc.) tout comme l'Angleterre (Everest 8840 m [1953]), l'Italie (K2 8620 m [1954]) ou l'Allemagne (Nanga-Parbat 8115 m [1953]). Ce sont de grosses expéditions montées à l'échelle nationale : en France la F.F.M. (fédération française de la montagne) et le C.A.F. supervisent ces aventures en en popularisant le compte-rendu. Leur comportement pendant la guerre - ils avaient rejoint très tôt la Résistance avec le groupe d'Uriage - leur avait donné une audience favorable. D'autre part la création de l'U.N.C.M. (U.C.P.A.) visait à promouvoir l'alpinisme auprès de jeunes de classes plus populaires : certains centres plus ou moins d'obédience communiste jusqu'à la fin des années soixante amenèrent à l'alpinisme des jeunes très éloignés de la montagne. Ils devaient être capables après une bonne initiation de faire des émules ; cela n'a pas mal réussi ! Aujourd'hui l'alpinisme se porte bien avec des grands noms : par exemple Catherine DESTIVELLE ou Reinhold MESSNER: l'un et l'autre en vieillissant ont tout mis en œuvre pour faire connaître leurs ascensions et les voies qu'ils ont ouvertes ainsi que leurs réflexions ! Et ces gens-là ont assuré une relève nombreuse et active. En dépit d'une médiatisation assez efficace l'alpinisme n'est populaire que dans certaines régions : si dans le Sud-est les effectifs du C.A.F. sont pléthoriques - tout comme en Midi-Pyrénées - par contre dans d'autres régions c'est le «calme plat». Pourtant certaines personnalités politiques furent des alpinistes de premier plan : M. HERZOG, P. MAZEAUD, R. MESSNER député européen sur la liste de D. COHN-BENDIT de 1999 à 2004 ...

Jean-Pierre Shiep

Confluences 81

ACTUALITÉ DES PESTICIDES

Suite à la loi Labbé* de février 2014 visant à encadrer l'utilisation et la vente des produits phytosanitaires, un décret d'application est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Il laisse entendre que plus aucun pesticide ne doit être utilisé par les personnes publiques (Etat, régions, communes, départements, groupements et établissements publics) pour entretenir les espaces publics tels que parcs, forêts, voiries, espaces verts de toutes sortes. Mais les exceptions sont nombreuses :



UN AGRICULTEUR DU CHER ACCUSE TOURNANT D'ÊTRE RESPONSABLE DE SON CANCER.

30-15

7-17

pourront continuer à être désherbées comme avant les bords d'autoroutes et de routes, les voies ferrées, les tarmacs d'aéroport, les zones industrielles, les cimetières et terrains de sport... Les produits labellisés « bio-control », quant à eux, pourront être utilisés (sans avoir de garanties sur leur innocuité). Un second volet prévoit l'interdiction, à compter du 1^{er} janvier 2022, de la mise sur le marché, de la délivrance, de l'utilisation et de la détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel, et concerne donc les particuliers. Cette loi ne vise pas les agriculteurs** qui sont les principaux utilisateurs de produits phytosanitaires.

Les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) ainsi que les «traitements et mesures nécessaires à la destruction et à la prévention de la propagation des organismes nuisibles» ne sont cependant pas concernés par ces règles.

Le « zéro-phyto » obligatoire ne semble pas pour demain... Malgré les belles promesses.

Guy Fosate

* Joël Labbé, sénateur EELV du Morbihan

** Les agriculteurs bio ne sont pas concernés par ma remarque.

GRIPPE AVIAIRE : ABATTAGE

MASSIF POUR CAUSE DE DÉRIVE MASSIVE

Ce sont donc près d'un million de palmipèdes qui vont être abattus pour stopper la propagation du virus H5N8. Si la Conf' peut considérer comme une victoire que les élevages autarciques (animaux élevés et abattus sur le même site) soient épargnés par cette mesure, ce sont tout de même des centaines d'éleveurs qui vont être victimes, économiquement et psychologiquement, d'une filière dont la recherche de profits n'a plus aucune limite.

Il faut certes stopper le virus avant qu'il ne fasse plus de dégâts, mais cela ne servira à rien sans remise en cause de ce qui a permis sa propagation puisqu'on sait maintenant que la faune sauvage n'est pas en cause. Il faut arrêter de détourner le regard de cette filière ultra-segmentée où se multiplient les énormes structures qui usent et abusent des transports sur des centaines, voire des milliers de kilomètres ! C'est l'industrialisation de la production qui provoque et amplifie les crises sanitaires !

La Confédération paysanne demande que tous les éleveurs soient indemnisés selon la valorisation de leur production. Par ailleurs, cette épizootie doit être traitée en prenant en compte les différents types d'élevage. De nouvelles mesures de biosécurité ne doivent pas pousser encore plus à l'industrialisation de la filière. Surtout, tout doit être mis en œuvre pour s'attaquer en profondeur aux causes du mal. L'organisation de la filière doit être repensée pour cesser la spécialisation à outrance et relocaliser l'ensemble des maillons de cette production.

<http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=5417>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE «CONFLUENCES 81»

Cet encadré tient lieu de convocation officielle pour nos adhérentEs.

Date : 27 mars 2017

Lieu : Maison des Associations et Syndicats de Castres, Place du 1^{er} mai – salle 204

Heure : 20 h -22h30

Ordre du jour : Activités et Bilan moral 2016 - Finances : Bilan financier 2016, quitus à la trésorière, budget prévisionnel 2017, fixation du tarif de l'abonnement/adhésion - Perspectives pour 2017 - Election du nouveau Comité d'animation - Questions diverses.

Candidatures au comité d'animation et Procurations à renvoyer à C. Rossignol, 9 Chemin du Ritou 81100 Castres ou à contact@confluences81.fr

Participer à la vie du Confluences 81 est une belle expérience. Viens rejoindre l'équipe de rédaction pour apporter ta contribution à ce bimestriel.

ABATTOIRS : DES CAMÉRAS ?

Suite aux différentes enquêtes menées dans des abattoirs français par l'association L214, le député Olivier Falorni* a proposé en janvier 2017 à l'Assemblée nationale française d'adopter une proposition de loi permettant l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les abattoirs français, en vue notamment d'éviter que des actes de cruauté ne continuent d'être commis sur les animaux condamnés à mourir. 28 députés se sont prononcés favorablement à cette mesure, tandis que 4 votaient contre.



Et les autres ? Sans doute assistaient-ils/elles au 1er débat télévisé de la primaire du PS à la télévision. Cette proposition de loi envisage d'installer des caméras dès le 1er janvier 2018 dans les 263 abattoirs de France. Avant la loi, 3 millions d'animaux étaient abattus chaque jour en France dans des conditions atroces. Après la loi, 3 millions d'animaux continueront d'être abattus chaque jour en France dans des conditions atroces. Mais filmés. Au jeu des différences, je doute que cela en fasse beaucoup. Un semblant de victoire... pour dupes. Pour être adopté, ce texte doit encore subir un passage devant le Sénat.

Diane Artèsis-Cènonge

* Olivier Falorni est député de Charente-Maritime. Il adhère au PS en 1999. Exclu du PS en 2012 pour avoir refusé de se retirer face à l'investiture de Ségolène Royal aux élections législatives en Poitou-Charente. En juin 2012, il est élu député face à Ségolène Royal avec 62,9% des votes exprimés ! Il siège à l'Assemblée Nationale au sein du groupe « Radical, Républicain, démocrate et Progressistes » car le PS n'a pas voulu de lui !

INTERVENTION AU SISQA

Des militant-e-s de la cause animale de Midi Pyrénées ont fait une irruption remarquée au salon « de la qualité alimentaire » (le SISQA), le 11 décembre 2016.

Selon les défenseurs des animaux, le SISQA met en avant la filière de l'exploitation des animaux, appelé pudiquement «élevage». C'est bien pour dénoncer l'exploitation animale qu'ils et elles se sont manifesté-e-s. Pour rappeler que le terme "Elevage", est un « *mot utilisé pour invisibiliser l'esclavage d'êtres sentients* et sensibles !* »**

Le système d'élevage débute avant même la naissance des individus « (...) depuis la sélection génétique sur catalogue (...) » et se poursuit jusqu'à la mise à mort des animaux, « (...) que ce soit pour leur chair, leur lait (...) », leurs œufs, leur miel, leur fourrure, leur cuir, leurs plumes...

Après un peu plus d'une heure d'intervention, une bâche noire a été tendue pour dissimuler l'action pacifiste au public. Comme dans les abattoirs : les consommatrices et consommateurs ne voient que rarement ce qui s'y déroule. La police, appelée, a évacué les trouble-fête. Rien d'illégal n'ayant été commis, aucune poursuite ne devrait être lancée à leur rencontre.



Je laisse le mot de la fin aux actrices et acteurs de cette action : « (...) ce sont plus de 3 millions d'animaux terrestres qui sont tués légalement chaque jour en France pour le plaisir gustatif des humains, 60 milliards chaque année dans le monde sans compter les animaux marins ! Un holocauste légal alors que, dans la majorité des endroits de la planète, NOUS POUVONS VIVRE SANS TUER d'animaux (...) ! »

Patrice K

* sentient (adj) : capable de ressentir (sentience : nf : capacité de ressentir).

** Les propos en italique sont issus du communiqué « Nous Sommes tous animaux » du jeudi 15 décembre 2016. Vous pouvez en trouver la totalité ici (pas besoin d'avoir un compte facebook pour y accéder) : <https://www.facebook.com/notes/actions-citoyennes-contre-l'exploitation-animale/action-nous-sommes-tous-animaux-comptendu/1826231317664329>

ANTISPÉCISTE

Le mot « spécisme » a été mis au point au début des années 1970' par Richard D. Ryder* et Peter Singer** pour définir l'idéologie plaçant les êtres humains au sommet de la pyramide de toutes les espèces leur permettant de discriminer, torturer, tuer les animaux des autres espèces, sous prétexte qu'ils ne sont pas de l'espèce humaine. L'antispécisme est l'idée selon laquelle l'espèce d'un être n'est pas un critère suffisant pour justifier les mauvais traitements qui pourraient lui être infligés. De fait, les antispécistes considèrent que les individus de toutes les espèces animales ont le même droit à la vie.

Aymeric Caron, a publié en 2016, aux éditions Don Quichotte, un ouvrage dont le titre, « Antispéciste » reprend cette idée. Lire ce livre est peut-être un bon début pour se familiariser avec ce concept.

Alice Perkat

* Richard D. Ryder : psychologue britannique qui participa dans les années 1970'aux réflexions autour du statut moral des animaux et aux traitements qu'ils subissaient.

** Peter Singer : philosophe australien, auteur du livre « La Libération animale », souvent considéré comme le livre fondateur des mouvements modernes de droits des animaux.

EN REVENANT DU MALTAIS ROUGE

Deux jours - les 4 et 5 février - pour faire le point après deux années d'existence. Deux jours pour progresser dans notre questionnement. Deux jours pour échanger, proposer et décider de «comment continuer à avancer ensemble», «comment nous faire connaître, comment élaborer et diffuser nos idées. Deux jours pleins, intenses. Deux jours pour constater que nous sommes vivants, même si pour l'instant nous ne sommes pas (encore ?) 450 000.

Un «tour de table» samedi matin, en guise et de mise en appétit et de bilan d'activité, nous a permis d'avoir un premier aperçu de nos forces, de notre activité, des difficultés que nous rencontrons, de nos questionnements... Nous rendre compte des points à partir desquels nous pouvons amorcer un travail transversal. Par exemple autour de : "démocratie locale", "aménagement du territoire"...

Notre journal NRVV : Avons-nous pris la juste mesure de la réalité ? (celle des finances comme celle des personnes qui assurent la parution du journal). Nous le saurons très rapidement au nombre d'abonnements faits dans les prochaines semaines, au nombre des personnes qui renforceront de manière régulière et durable l'équipe, au nombre d'articles proposés, au nombre d'exemplaires hors-abonnement que nous vendrons (cricri, tables...), au nombre de points de dépôt et de ventes que nous mettrons en place.

Les séquences électorales à venir : Pas de soutien du mouvement à tel.le ou tel.le candidat.e : nous ne nous retrouvons entièrement dans aucun programme et l'élection présidentielle que nous dénonçons depuis des lustres n'est pas un événement autogestionnaire majeur susceptible de nous enthousiasmer.

Bien entendu, chacun.e doit être libre de voter pour qui il/elle souhaite et de faire campagne, à titre personnel.

Pour compléter notre matériel : Un flyer avec un «bulletin de vote» à découper (valable pour les présidentielles comme pour les législatives). Une équipe composée de 4 camarades mettra en oeuvre un quatre pages pour présenter quelques propositions et prises de position... Base d'interventions, de communiqués... mais d'abord à distribuer autour de nous à l'entrée de réunions publiques électorales...

publiques électorales...

Journées d'été ? Avec un moment d'AG du mouvement (finances 2016, règlement intérieur...); un temps de réflexion et de propositions à partir de la nouvelle situation politique en France après les élections ; un temps de travail autour d'un thème : le Revenu Universel.

Une proposition de dates: Du 18 au 21 août, du vendredi fin de matinée au lundi début d'après-midi...

Un lieu ? A rechercher !

Jean F, Françoise C, Yvette R.

<= CHANGER DE ROI OU DE RÉPUBLIQUE ?



ALTERNATIVES
&
AUTOGESTION
S'AFFICHE



LE DESSIN D'ALAIN GUILLEMOT



FILM À L'AFFICHE



VOTRE AGENDA

13 mars

Comité de rédaction de Confluences 81 à Castres (20h). Salle 204 de la M.A.S.

27 mars

Assemblée Générale annuelle de Confluences 81 à la Maison des Associations et Syndicats de Castres (salle 204), à 20 h. A l'ordre du jour : bilans et perspectives.

“L'autogestion c'est bien surtout quand quelqu'un s'en occupe”.

(Paul Oriol)

Blog : <http://alternatives-et-autogestion.org/>

Contact : 81@alternatives-et-autogestion.org

Politique

21^{ème} année | Numéro 125 | mars 2017

LE FRONT RÉPUBLICAIN

Le 1^{er} décembre 1955, E.FAURE président du conseil est mis en minorité ; avec l'accord du président de la république R.COTY, l'assemblée nationale est dissoute ; les élections auront lieu un mois plus tard le 2 janvier 1956. Il s'agit de contenir la montée de l'extrême-droite poujadiste extrêmement violente et de trouver une solution pour résoudre «les événements d'Algérie» ; J.J. SERVAN-SCHREIBER fondateur de «l'Express» proche de P. MENDES-FRANCE propose l'appellation «Front républicain» qui regroupe les radicaux, les radicaux-socialistes, des membres de l'UDSR, la SFIO, et les républicains sociaux, en un mot toute la gauche modérée. Les élections donnent 27,6% des voix à la gauche non communiste contre 33,1% au centre et à la droite ; mais le PCF avec 25,8% des voix redevient le premier parti de France et il est décidé à soutenir ne serait-ce qu'épisodiquement le gouvernement. L'extrême-droite poujadiste est à 12,9% ! La droite est très divisée si bien que R. COTY confie la formation du gouvernement à la gauche modérée. Le passage de P. MENDES-FRANCE au gouvernement avait laissé un bon souvenir dans les «milieux autorisés» et il semblait être le leader naturel du centre-gauche ; mais R. COTY lui préfère G. MOLLET après de grandes hésitations, peut-être parce que P. MENDES-FRANCE était trop attaqué par l'antisémitisme ambiant ! Il entre en fonction le 1^{er} février. Participent à son gouvernement quelques personnalités importantes de l'époque : P. MENDES-FRANCE ministre d'état sans portefeuille, F. MITTERAND à la justice, R. BILLERES à l'éducation nationale, A.SAVARY aux affaires marocaines et tunisiennes, G. DEFERRE à l'outre-mer, J. CHABAN DELMAS aux anciens combattants, G. CATROUX ministre résidant en Algérie : une belle équipe pour mener une politique qui se veut audacieuse. L'économie tourne à fond avec une croissance à faire pâlir d'envie, la modernisation s'accélère dans tous les domaines, et le progrès social se fait en conséquence : création de la C.E.E. et de l'EURATOM le 25/03/57 avec les cinq autres partenaires de la C.E.C.A. ; attribution le 27/03/56 d'une troisième semaine de congés payés malgré les criaileries des conservateurs ; création au printemps 56 d'un fond national de solidarité pour aider les personnes âgées financé par la «vignette auto» ce qui provoque la colère des automobilistes - peu nombreux à l'époque ! Toujours en mars 56 la Tunisie et le Maroc accèdent à l'indépendance - même si tout avait été préparé sous les gouvernements précédents ; et en décembre 56 G. DEFERRE présente la loi-cadre pour l'indépendance de l'AOF et de l'AEF, loi-cadre que DE GAULLE reprendra en 1960.

Reste un problème insoluble, «les événements d'Algérie». Sans vouloir entrer dans le détail, depuis la «Toussaint sanglante» la situation a empiré : en aout 55 se déroulent les massacres du Constantinois provoqués par le F.N.L. qui désire couper définitivement les Algériens des Français ; la répression est atroce, complètement disproportionnée : l'état d'urgence est proclamé et l'on songe à rappeler les réservistes ; d'autre part la «guerre» d'Algérie prend une dimension internationale : la France fait plus ou moins figure

d'accusée à l'O.N.U. C'est cette situation dégradée que récupère le Front républicain ; dès le 6 février G. MOLLET se rend à Alger ; il y est accueilli par une manifestation violente de pieds-noirs d'extrême-droite (avec sans doute des poujadistes «importés» de métropole). C'est la journée des tomates : les manifestants ne supportaient pas le remplacement de SOUSTELLE devenu homme de droite par CATROUX plus favorable à une évolution de l'Algérie ; marqué par cette manifestation MOLLET remplace CATROUX par LACOSTE soi-disant homme de la SFIO mais partisan d'une répression aveugle : la «villa» Sésini (nommée à tort Susini) à Alger devient tristement célèbre comme lieu de torture ; le président du conseil lui-même entre dans la spirale de la répression aveugle ; il est vrai que la pression du F.L.N. ne faiblit pas bien au contraire : le 30/09/56 l'attentat du «Milk-Bar» à Alger perpétré par de charmantes jeunes femmes fait de nombreuses victimes civiles ; c'est la guerre totale ; et lorsque G. MOLLET essaie de combattre la torture notamment en rencontrant H. BEUVE-MERY (fondateur du «Monde»), LACOSTE nie tout en bloc. Une telle situation entraîne la démission de P. MENDES-FRANCE en mai 56 et de SAVARY à l'automne. La situation algérienne allait encore se dégrader lors de la bataille d'Alger (7/01/57 au 8/10/57) ; la terreur devient générale : c'est l'armée qui contrôle tout et toutes les libertés sont confisquées ; sur le plan militaire c'est une réussite mais quel échec lamentable sur le plan humain ! le F.L.N. en désespoir de cause lance le 28 janvier un ordre de grève qui est peu suivi à cause des pressions de l'armée Et dire qu'un an plus tôt G. MOLLET parlait de «guerre imbécile» ! Et l'affaire de Suez vient encore compliquer cette situation difficile : NASSER à la tête de l'Egypte essaie de diriger tous les mouvements d'émancipation d'Afrique du Nord ; certains dignitaires du F.L.N. comme BEN BELLA ont leur quartier au Caire. En juillet 56 NASSER nationalise le canal de Suez ; fin octobre une coalition franco-anglo-israélienne attaque l'Egypte au niveau du canal (le canal est une réalisation franco-anglaise). L'URSS et les USA empêchent la progression de cette invasion, mais cet épisode avait mis en relief les liens entre l'Egypte et l'Algérie ; et comme NASSER s'est rapproché de l'URSS ... Le gouvernement français navigue à vue : dès le 29 novembre l'essence est rationnée ; sur la jetée à Marseille la DCA (défense anti-aérienne) est mise en place ; la tension chez les civils est à son comble - c'est à partir de ce moment-là qu'on a recommencé à entretenir les sirènes d'alerte ... La situation s'est un peu calmée au printemps 57 mais la guerre d'Algérie continue son cours dans l'horreur ... Lorsqu'en mai 57 G. MOLLET est mis en minorité pour un conflit avec les médecins il n'y eut pas grand monde pour le regretter... Au point même qu'en 1981 lors de son premier discours F. MITTERAND ne dit pas un mot sur le «Front républicain»... Mais pouvait-il en présenter une vision objective lui qui avait été ministre de la justice de ce même gouvernement ?

JP SHIEP

RECYCLAGE

Vaucluse: Un village transforme sa vieille cabine téléphonique en... bibliothèque !

Elle est ouverte sur 7 jours sur 7 et 24h sur 24h...

Une BD, une bibliographie de Brigitte Bardot, des contes pour les enfants ou encore un roman d'Henning Mankell, on trouve de tout dans la bibliothèque de Suzette dans le Vaucluse. Jusque-là rien d'anormal sauf que celle-ci se trouve dans une cabine téléphonique.



La loi le permet enfin

« Cela fait un bout de temps qu'on a eu cette idée mais la loi nous l'interdisait », affirme Patricia Olivero, la maire de cette petite commune de 120 habitants, situé au nord d'Avignon. Alors quand la loi a été abrogée en février dernier, la municipalité a sauté sur l'occasion pour mettre à exécution son « rêve ».

Une couche de peinture et une étagère plus tard, Suzette ouvrait sa propre bibliothèque en juin. Pour le coup, pas comme les autres. « Ça nous a coûté moins d'une centaine d'euros et on nous a même offert le rayonnage. On garde donc un service public et je considère en plus que la lecture, c'est important », ajoute madame la maire.

80 livres et revues à disposition

Pour la remplir, Suzette récupère des livres qui sont enlevés des bibliothèques mais fait aussi appel aux particuliers qui peuvent l'alimenter. En tout, aujourd'hui il y a 80 bouquins dans l'ancienne cabine téléphonique. Ils sont rangés régulièrement comme l'explique Patricia Olivero : « En bas, ce sont des livres pour les enfants et en haut pour les adultes. On trouve aussi quelques revues. »

Le personnel de la mairie fait aussi attention à ce qui est déposé pour ne pas avoir de mauvaises surprises. La première élue rappelle « qu'évidemment, on ne peut pas lire dans la cabine sauf si on est seul à la rigueur. Le but, c'est qu'à chaque venue, on dépose un livre pour en emprunter un autre. »

Les touristes sont conquis

Et alors, est-ce que ça marche ? « Plutôt pas mal ! », selon la municipalité. Bien sûr que des milliers de lecteurs n'ont pas envahi la ville du jour au lendemain mais « les touristes ont adoré cet été », à en croire Patricia Olivero.

Pour ce tout petit village, l'objectif est de faire venir les gens et surtout de continuer à garder des lieux où les habitants peuvent se rencontrer et échanger. D'ailleurs, un bistrot de pays va ouvrir dans quelques semaines à Suzette. On pourra aller y boire son café avec son livre de la bibliothèque sous le coude.

Clément Carpentier

ARTICLE PARU SUR 20MN MIS À JOUR LE 10/12/16

JACK LONDON

Aventurier, baroudeur, explorateur passionné, Jack London vécut plus de mille vies. Tour à tour ouvrier, pilleur d'huîtres, chasseur de phoques, vagabond du rail, blanchisseur, chercheur d'or, militant révolutionnaire, il connut la misère avant de devenir l'écrivain américain le plus célèbre de son temps.

Ses œuvres, nourries de sa vie tumultueuse font la part belle aux récits d'aventure et de voyage où la nature représente un idéal de pureté face à l'injustice de la société.

En moins de vingt ans, il publie une cinquantaine de livres parmi lesquels : *L'appel de la forêt*, *Croc-Blanc*, *Martin Eden*, *Le loup des mers*, *Le Vagabond des étoiles*, *Le Talon de fer*...

Mais le plus exaltant de ses romans est peut-être bien le récit de sa vie...

Nane et Jean-Luc Vezinet publient sa biographie aux Éditions Oskar (Janvier 2017)

LES MONOLOGUES DU VAGIN

par des bénévoles du Planning Familial du Tarn

En 1996, Eve Ensler mettait en scène « Les Monologues du Vagin », pièce qu'elle avait rédigée suite à diverses rencontres avec des femmes à travers le monde. Cette œuvre fut jouée dans + de 130 pays et traduite dans 46 langues (à ce jour). Depuis 1998, Eve Ensler permet à des associations de jouer ses monologues pour récolter des fonds destinés à venir en aide aux femmes. C'est en suivant cette philosophie que des bénévoles de l'association « Planning Familial 81 », coachées par Aurore Lerat et Gilles Guérin, ont décidé de monter sur les planches pour présenter leur version des célèbres « Monologues du Vagin ». Deux occasions pour venir écouter ou réécouter ce texte d'Eve Ensler :

- le dimanche 12 mars 2017 à 16 h au cinéma Le Lido de Castres*

- le dimanche 19 mars 2017 à 17h au bar associatif « Cartes sur Tables » de Gaillac**.

Les fonds récoltés permettront au Planning Familial du Tarn de venir en aide aux femmes qui le solliciteront.

Patrice K

* La « Journée Planning Familial 81 » au Lido de Castres du dimanche 12 mars comprend : « Les Monologues du Vagin » + « gourmandises maison » + la projection du film « La Sociologue et l'ourson » suivi d'un débat avec l'anthropologue sociologue Mylène Hernandez. Une telle programmation pour seulement 12 €.

** 7 € le spectacle.

MORTS POUR LA PRESSE !

La UNE de notre numéro de mars 2015 portait sur les professionnels de la presse tués en 2014. En 2016, le bilan dans le monde est le suivant : 74 journalistes ont été tués et 177 sont aujourd'hui emprisonnés. La situation de la liberté de l'information se dégrade, et avec elle, la démocratie, mise à mal par la désinformation et la propagande.

GRÈVES INVISIBLES

176 CONFLITS DU TRAVAIL PAR JOUR EN MOYENNE EN FRANCE RECENSES DANS LA PRESSE DURANT LA SEMAINE DU LUNDI 6 FEVRIER AU VENDREDI 10 FEVRIER 2017

[...] C'est un niveau historiquement très élevé et qui progresse régulièrement. Les deux semaines précédentes (avec 245 et 150 conflits) il y avait des journées nationales d'action qui gonflent les chiffres, alors que le chiffre de 176 pour cette semaine s'est fait sans journée nationale d'action. C'est un record sur les 5 années précédentes depuis que nous essayons de mesurer la conflictualité sociale.



NOTE DE CONJONCTURE

Du point de vue de la tendance sur 4 semaines, du lundi 16 janvier au vendredi 10 février, on a une moyenne de 171 conflits par jour, ce qui est considérable. Il y a une progression régulière et cela pourrait très logiquement se traduire d'ici peu par une nouvelle et forte explosion sociale généralisée.

Avec cette progression des conflits, l'écart grandit aussi entre la représentation politique ou électorale à mille lieues de ces préoccupations et cette colère sociale qui n'est représentée par personne. Cette colère sociale pourrait donc rapidement chercher et trouver une expression publique. Les «émeutes» de ces derniers jours autour du viol de Théo par la police, n'annoncent peut-être que les premiers soubresauts de cette recherche d'expression de cette colère. [...]

Dans l'ensemble, c'est surtout la fonction publique qui est en lutte. Le privé entre en bagarre à un niveau nettement moindre pour le moment autour des fermetures d'usines ou suppressions d'emplois et un peu pour les salaires. On assiste aux premiers combats contre l'application de la loi travail. [...] On s'aperçoit que [...] les salariés qui se

battent pour les conditions de travail ou l'emploi le font aussi souvent en même temps pour les salaires. Certainement un signe des temps où le ras-le-bol devient général.

SIGNIFICATION ET UTILISATION DES CHIFFRES

[...] Mais dans une étude, le CNRS estimait qu'entre seulement 20 et 50% des grèves étaient publiées par la presse. Si l'on prend cette estimation, on arrive donc à un total projeté sur l'année avec le même mode de calcul de 88 920 à 222 300 conflits par an. Ce qui est considérable.

Bien évidemment, ce calcul est très approximatif et n'a rien de scientifique.

Il permet cependant de donner un ordre d'idée de l'importance actuelle de la conflictualité sociale en France et de ces évolutions. [...] *Le Figaro* recense seulement 800 grèves au total pour toute l'année 2016. Ce chiffre du *Figaro* comme les statistiques du ministère du travail qui vont dans le même sens, n'ont qu'une valeur de propagande pour tenter de démontrer que les gens ne se battent pas et qu'il ne sert à rien de le faire ; il alimente donc tout ce que disent en général les grands médias comme les hommes politiques. Le ministère du travail fonde ses statistiques sur les déclarations de grèves des patrons eux-mêmes (en oubliant au passage la fonction publique). Ce qui est aussi peu fiable que de demander à un dictateur de quantifier la torture dans son pays.

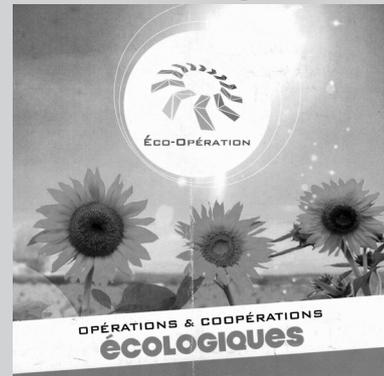
On peut très légitimement penser qu'il y a en fait beaucoup plus de luttes que ce que nous mesurons ici. En effet, d'une part notre recensement ne se fait pas sur la totalité de la presse quotidienne mais seulement sur les grands quotidiens régionaux en ligne et d'autre part nous ne recensons pas les multiples actions invisibles de résistance à l'exploitation quotidienne des salariés, personnelles et collectives ; débrayages, grèves du zèle, boycotts, délégations, réunions voire même une partie des maladies qui sont aussi un moyen de se défendre pour certains. [...]

Résistance & reconquête groupe composé de syndicalistes (CGT, FSU, SUD), des universitaires, des chercheurs, des élu.e.s

BRÈVES... BRÈVES...

ECO-OPÉRATION

Qui pourrait envoyer au journal des remarques personnelles sur cette opération ? [www.eco-operation.org ; contact@eco-operation.org - 63 rue Théron-Périé à Castres]



QUI A LU ?

Une école de la réussite pour tous (Avis du Conseil économique, social et environnemental). Sur ce sujet (atténuer les inégalités dues à l'origine sociale ou culturelle), qui peut parler d'expériences intéressantes dans les établissements scolaires du Tarn ?

DOSSIER DE CONFLUENCES 81

Qui serait intéressé par un dossier sur « les réseaux sociaux » (type Facebook), leurs intérêts, leurs dangers ?

LU

De nombreux livres présentent une vision nationale/nationaliste de la France (ce qui n'est pas vraiment une méthode historique).

J'ai lu un article dont l'auteur critiquait une soit disant disparition de Clovis des livres d'histoire de l'école primaire. Clovis = roi des Francs => les Francs => la France ! je rappelle que notre région était à l'époque un royaume wisigoth.

LU (2)

Dans la revue *Occitania* n°204 : « Quand la politique fait preuve de volonté, tout est possible. La preuve à Albi où les élus viennent de se fixer un objectif aussi concret qu'utile et ambitieux : parvenir à l'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2020. »

A LIRE

Punir, une passion contemporaine de D. Frassin (Points). Alors que le nombre de crimes et délits est en baisse, on assiste à une augmentation des incarcérations. Sans oublier l'inégale distribution sociale des peines !

Aline

CONTRE LES VIOLENCES PATRIARCALES

Nous avons marché à Toulouse

Chaque 25 novembre est l'occasion pour les médias de ressasser les chiffres terrifiants des violences faites aux femmes : en France, 84 000 viols sont commis chaque année dont la plupart des victimes sont des femmes (ou des personnes identifiées comme telles), plus de 200 000 subissent des violences physiques et une femme est assassinée tous les deux jours et demi par son conjoint.

Chaque année, ces violences sont dénoncées et des plans pour les éliminer sont annoncés par les autorités publiques. Mais les criminels continuent de jouir d'une impunité presque totale et la violence patriarcale demeure dans le monde la première cause de mortalité des personnes identifiées comme femmes de 19 à 44 ans, devant les guerres, les accidents de la route et le cancer.

Les féministes manifestent tous les 25 novembre depuis qu'en 1981, des militant-e-s pour les droits des femmes en Colombie ont choisi le 25 novembre comme journée d'action contre les violences sexistes en hommage aux soeurs Mirabal, opposantes au régime du dictateur dominicain Trujillo. Minerva et María Teresa Mirabal, surnommées « Las mariposas » (les papillons) dans la clandestinité, conspiraient pour renverser Trujillo et furent plusieurs fois emprisonnées, battues et violées. Le 25 novembre 1960, elles furent massacrées à la machette sur les ordres du dictateur avec leur sœur Patria. En 1999, l'ONU a également choisi le 25 novembre comme « journée pour l'élimination de la violence faite aux femmes ».

Dans la continuité de cette tradition, des féministes toulousaines ont appelé pour ce 25 novembre à une marche non mixte, sans homme cisgenre, et c'est avec enthousiasme que nous avons décidé d'y participer avec nos ami-e-s. Des hommes cis misogynes, habitués à être chez eux partout, se sont scandalisés d'être exclus d'un événement bien qu'ils n'eussent pas manifesté avec nous même si la marche eût été mixte. Ils ont

entrepris de pourrir la page facebook de l'événement, ce qui n'a fait que renforcer notre détermination à les exclure de nos manifestations et de nos espaces de lutte.

Nous ne pouvons pas gérer la fragilité des dominants et faire la révolution en même temps. De toute façon, ça nous coûterait beaucoup trop cher en cookies.

Nous étions donc plusieurs centaines de personnes à nous rassembler en non-mixité, à la station de métro « François Verdier », pour marcher contre les violences sexistes et plus largement contre toutes les violences patriarcales. Vers 19h, femmes cis et trans, personnes non binaires et hommes trans, commencent à affluer avec des pancartes contre la misogynie, la transphobie, la lesbophobie, le racisme, l'islamophobie et la putophobie. Une militante nous équipe d'une pancarte portant l'inscription : « *mon corps, mes choix, ta gueule* ». Puis le cortège se met en mouvement derrière une banderole résumant le message principal de la marche de nuit : « *La nuit, je marche sans peur* ». Les slogans qui vont avec résonnent dans les rues de Toulouse : « *La rue, la nuit, nous appartient !* » Nous prenons possession des lieux avec un immense sentiment de liberté. Ensemble, nous redéfinissons les règles régissant l'espace public : « *Et la rue, elle est à qui ?* » questionne une manifestante, « *elle est à nous !* » répondons-nous. Seule la présence de la police gâche l'ambiance. Des slogans fusent : « *Police nationale : milice patriarcale !* », bientôt complétés par d'autres qualificatifs : « *Police sexiste : police raciste, police transphobe, police islamophobe !* » Le cortège s'arrête à côté d'un monument aux morts,

où nous écoutons des chants rythmés par les batucadas et des discours féministes, ponctués par des « *fières ! vénères ! pas prêtes à s'taire !* ». Le cortège reprend sa route, nous entonnons « *nous sommes fortes, nous sommes fières, et féministes et*

radicales et en colère ! ». Des tags fleurissent sur notre chemin : « *ni maître, ni patron, ni mari* » et « *stop aux violences machistes* ». Des tampons imbibés de faux sang sont lancés sur les forces du désordre. Au-dessus de nos têtes le poing encerclé des féministes noires se lève fièrement vers le ciel. Des femmes applaudissent à notre passage, nous encouragent. Nous convainquons une femme qui nous applaudit à un balcon de descendre pour marcher avec nous. Beaucoup d'hommes semblent stupéfaits. Nous les saluons en chantant « *Qui va faire la vaisselle ? Nous on fait la révolution !* » Et sans cesse nous faisons vibrer les rues de ces slogans : « *Et la rue elle est à qui ? Elle est à nous ! Et notre corps il est à qui ? Il est à nous ! Et le monde il est à qui ? Il est à nous !* ».

L'enthousiasme et la détermination croissent à mesure que la marche avance et nous déclarons clairement nos intentions : « *On est pas pacifistes, on crèvera tous les machistes !* ». Nous arrivons à Jean Jaurès, près du lieu où la marche est supposée se terminer. La présence de la police se fait pesante, alors un nouveau slogan s'empare des manifestant-e-s : « *Les féministes détestent la police !* » Le cortège s'arrête sur la place et nous écoutons à nouveau des discours. Des représentantes du Planning familial s'expriment. La police bloque notre progression au niveau de la place Wilson, la tension monte. Des camarades utilisent des panneaux installés sur la place pour faire des percussions. Les flics les repoussent. Nous commençons alors à nous échapper par des petites rues alentours pour rejoindre le Capitole sous le mot d'ordre : « *Pour Jacqueline, manif sauvage !* » Les flics nous poursuivent.

Arrivé-e-s place du Capitole, nous reprenons la manifestation de plus belle. Des hommes assis en terrasse réagissent de façon agressive et s'en prennent à des camarades, la police s'en mêle et interpelle l'une d'entre elles. La tension monte à nouveau, nous exigeons la libération de notre camarade arrêtée. Mais les flics gazent. Ils nous chassent du Capitole, nous nous échappons en direction de la Daurade.

suite page 20



CATHERINE DUCHEMIN GIRARDON (1630-1698)

Catherine Duchemin est née à Paris. Son père est maître sculpteur. La fréquentation de l'atelier de son père lui donne le goût du dessin, de la peinture. Elle peint des fleurs, des natures mortes, car une femme peignant des corps, nus de surcroît, était alors très mal perçue en ce temps-là. En 1657, elle épouse un de ses voisins habitant la même rue, le jeune sculpteur François Girardon.

En avril 1663, après l'examen et la réception de ses œuvres par le jury, elle devient la 1^{ère} femme à entrer à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture*. Une fois roi, Louis XIV décide d'offrir leur chance à « (...) *tous ceux qui excellent dans les arts de Peinture et de Sculpture (...) sans égard à la différence du sexe (...)* ».

Tandis que son époux, François Girardon, prenait du grade dans les grands chantiers royaux (il devient recteur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture en 1674), sa carrière de peintre se faisait quant à elle de plus en plus discrète. L'ascension de la position sociale de son époux et la gestion du foyer composé de dix enfants (dont la plupart décédèrent en bas âge) la poussèrent à renoncer à son activité artistique pour se consacrer au rôle traditionnel imposé aux épouses. Comme de nombreuses femmes avant et après elle, Catherine Duchemin-Girardon a sacrifié son talent artistique pour assumer un rôle qui lui était

imposé par les conventions sociales : les épouses d'hommes fortunés n'avaient pas d'obligation de travailler pour subvenir aux besoins de la famille, il aurait donc été malvenue d'avoir une activité salariée à l'extérieur du foyer.

Depuis plusieurs siècles, les rapports sociaux de genre, même au sein des relations amoureuses, ont tout mis en place pour légitimer l'instrumentalisation des femmes sous couvert d'une « loi naturelle » basée sur la différenciation des sexes. Cette prétendue loi naturelle, transmise de père

en fils et de mère en fille (et par l'ensemble des institutions sociales) participe à l'essentialisation des rôles sociaux de sexe et à considérer comme « naturels » les comportements admis comme étant « masculins » ou « féminins ». Selon cette « loi naturelle », les individus de sexe masculin seraient des êtres prédisposés au savoir ce qui leur donnerait le droit de s'approprier le corps des femmes ; tandis que les individus de sexe féminin seraient soumises à leurs sentiments, à leur « nature », dévouées au rôle maternel de procréation. La force de ce système de domination sexuée est de parvenir à faire croire, à faire intégrer aux personnes, que leur mode de vie est lié à leur choix personnel. Ne mesure-t-on pas l'aliénation d'un individu à son illusion de liberté ?

Ne mesure-t-on pas l'aliénation d'un individu à son illusion de liberté ?

Catherine Duchemin-Girardon meurt en septembre 1698. Une délégation de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture se rend aux funérailles, probable preuve de l'estime qui était portée à son talent de peintre. L'époux, inconsolable dessine en son honneur et fait bâtir, par ses plus brillants apprentis, le plus beau monument du cimetière de l'église Saint Landry**.

Patrice K

* L'Académie Royale de Peinture et de Sculpture est fondée en 1648 lors de la régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Suivant une idée impulsée

par un groupe de peintres et de sculpteurs réunis autour de Charles Lebrun.

** Située dans l'île de la Cité, à Paris, l'ancienne chapelle Saint Nicolas, devient église Saint Landry au XII^e siècle. Réquisitionnée par l'Etat en 1792, reconvertie en atelier de teinturerie, l'église sera détruite en 1829. La partie Nord-Est de l'Hôtel Dieu est construite sur son ancien emplacement.

Suite de l'article p. 19 contre les violences patriarcales

Ils semblent nous lâcher peu à peu et nous continuons à faire vibrer l'air de Toulouse au rythme de nos slogans antisexistes et antiflics. Puis nous décidons de nous rendre en cortège au commissariat pour exiger la libération de notre camarade. Mais les flics nous font savoir qu'ils n'ont pas l'intention de la libérer avant le lendemain matin. Nous insistons : « *Libérez notre camarade !* ». Des camarades bloquent l'accès au commissariat avec une poubelle, qu'ils* transforment en batucada, tout en continuant à exiger la libération de la détenue. Les flics les chargent et gazent, ils parviennent à en arrêter une. Une manifestante demande : « *Et le comico** il est à qui ?* » Nous répondons en coeur : « *Il est à nous !* ». Nous sommes resté-e-s devant le

commissariat jusqu'à minuit et demi et puis nous sommes rentré-es, fatigué-e-s, gazé-e-s, courbaturé-e-s, mais fier-e-s et heureuses. Dans le métro, je lance : « *Et le métro il est à qui ?* » On me répond « *il est à nous !* » Ça devrait être ainsi, tous les jours de l'année.

Oriel.

Pensez au 3919 : numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés... Vous serez redirigés vers les structures de votre département...

*Ndlr : « iels » : néologisme inclusif fusionnant « ils » et « elles ».

** Ndlr : « comico » : commissariat

LE BLOG DE CONFLUENCES 81 : [HTTP://CONFLUENCES81.FR/](http://confluences81.fr/)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : CONTACT@CONFLUENCES81.FR - ADRESSE POSTALE : 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES

Confluences 81